

LYKAPHA

LYON KABOUL PHARMAC

Promouvoir, aider et développer le rôle du pharmacien
en Afghanistan dans le domaine de la santé publique

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture du Rhône
sous le n° W 69.105.2853 (J.O. du 20.02.2004)

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DE LYKAPHA
VENDREDI 22 JUIN 2007 A 19 H
Laboratoire AGUETTANT

Présents

Philippe Céruse : Médecin ORL, CHLS, coordinateur de la coopération médicale HCL

Eric Debuyser : Directeur général des laboratoires Aguetant, Trésorier

Dominique Marcel : Enseignante - chercheur UCBL1, coordinatrice de la coopération
pharmacie

Michele Ribero : Cadre de santé en pharmacie, HEH, secrétaire

Ali Sadjad : Pharmacien Afghan

Excusées (pouvoir transmis)

Laure Derain : Pharmacien, pharmacie centrale des HCL, membre du CA

Ordre du jour

**Information sur la démission de Christian Collombel du poste de président de
l'association**

**Examen de ses demandes de remboursement de frais selon l'article 10 du
statut de l'association**

Vote du successeur

Elaboration de l'ordre du jour pour l'assemblée générale

1 - Le Conseil d'Administration s'est réuni suite à la démission de Christian Collombel du poste de président de l'association

1- Nous commençons la séance en vérifiant que selon l'article 8 le quorum est respecté

Ali Sadjad nous signifie qu'il n'a pas demandé à faire partie du CA lors de l'AG du 29 mars 2007 et demande une correction. Nous rectifions donc, et le nombre total des membres du CA est ainsi de 7 membres.

2- Démission de Christian Collombel

Un historique des conditions pour lesquelles Christian Collombel a été amené à démissionner a été relaté aux membres du conseil d'administration présents. Compte-tenu de sa situation juridique et de l'article 12 des statuts de l'association, nous l'autorisons à rester membre actif, mais il ne fait plus partie du CA.

3- Demande de remboursements des frais antérieurs à cette réunion

Demande de remboursements demandée par C Collombel :

- Billet d'avion Paris - Kaboul pour une prochaine mission pour l'AFD: le CA donne un accord favorable à l'unanimité à sa prise en charge, avec justificatif, et non remboursement par l'AFD
- Versement à l'Association « Le Ruisseau » : le CA donne un avis défavorable à l'unanimité, cette dépense ne rentre pas dans la charte de l'association

Eric Debuyser a demandé à C. Collombel la remise du chéquier de l'association. Mais ce dernier souhaite (email du 29/05/07) le remettre au prochain Président. De plus, il lui a demandé la remise de l'ordinateur portable de l'association, ce qui n'a pas été fait à ce jour.

4- Election du nouveau président

Le CA vote à l'unanimité le remplacement du Président. Le poste sera assuré par Dominique Marcel, précédemment vice-présidente, ceci jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Un courrier sera établi afin de signifier à la banque le changement de signataire.

5- Elaboration de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale

Le CA décide de réunir une Assemblée Générale le 29 septembre 2007 dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Election à bulletin secret du nouveau bureau et du nouveau Président
- Modification des statuts (en réflexion - souhait de faire entrer les médecins dans l'association)

- Changement de nom de l'association : LYKAPHA deviendrait LYON-KABOUL-SANTE

(sous réserve des conséquences après renseignements pris à la Préfecture)

Nous remercions les participants pour leur présence.

Fin de réunion : 20h30

Michèle Ribéro